

*Simone VEIL : ouverture du colloque 60^{ème} anniversaire
de la Sécurité sociale*

- 3 octobre 2005 -

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre, Monsieur le ministre délégué, Monsieur le Vice Président du Conseil d'Etat, Monsieur l'ancien ministre et Premier Président de la Cour des comptes, Mesdames et messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je retrouve en cet automne 2005 le monde de la protection sociale que j'ai bien connu pendant mes deux séjours avenue de Ségur.

Cette année a été marquée par la célébration de nombreux anniversaires liés à la fin de la deuxième guerre mondiale. La multiplication de ces anniversaires peut avoir un caractère quelque peu répétitif, et je comprends que l'on puisse être quelque peu lassé en cette fin d'année 2005 des commémorations des événements se rattachant aux événements ayant marqué la fin de la deuxième guerre mondiale.

Et pourtant la succession de ces événements fait sens et c'est ce sens que je voudrais tout simplement vous rappeler, en ouvrant cette manifestation du 60^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale.

Il n'est évidemment pas indifférent que ce soit une réaction face à l'inhumanité de la guerre qu'ait été créé ce système de solidarité entre tous les français. C'est en réaction à l'humanité bafouée, à la perte de sens de ce qui fait l'homme, la dignité humaine, la civilisation qu'ont été créées immédiatement après la guerre des systèmes de solidarités visant à relier entre eux les membres d'une même société.

En effet, je souhaite rappeler que cette volonté d'édifier ce système de solidarité a été inscrite dès mars 1944, dans le programme du Conseil national de la résistance adopté à Alger. Je souhaiterais à cet instant souligner le rôle qu'a joué Alexandre Parodi. C'est bien dans l'énergie de la résistance qu'est née la volonté de la France, unie dans toutes ses composantes sociales, politiques et culturelles de se doter d'un système de solidarité universelle et organisée.

Pour autant, ce système n'a pas été inventé de toutes pièces au sortir de la guerre. L'histoire de notre protection sociale est faite de constructions successives, de la volonté d'hommes et de femmes de construire ensemble cette solidarité que nous avons reçue en héritage. Elle a commencé dès le milieu du XIXème siècle. Je pense ici aux solidarités professionnelles qui ont permis de créer des régimes spécifiques, ainsi qu'à la loi de 1898 qui a mis en place la première protection générale des salariés confrontés aux accidents du travail. Le Plan de 1945 a été également largement rendu possible par les enseignements tirés des succès réduits de la mise en place des premiers systèmes d'assurance sociales pour les salariés de l'industrie et du commerce par les lois de 1910, de 1928 et de 1930.

Nous devons avoir en mémoire ce processus historique de construction de notre système de solidarité. Mais je ne saurais évoquer la création de la sécurité sociale sans rendre hommage à Pierre Laroque, cette grande figure de la République, qui a été l'inspirateur et le concepteur de notre organisation de la sécurité sociale. Comme beaucoup d'entre vous, je l'ai personnellement connu et j'ai toujours été frappée, jusqu'à la fin de sa vie, par la hauteur de ses points de vue, la profondeur de son engagement, la cohérence de ses convictions.

Nous lui devons une des créations qui fait le plus honneur à la France de la deuxième moitié du XXème siècle.

Car quel sens plus élevé peut-il y avoir que d'affirmer le droit de tout homme, femme, enfant à bénéficier des progrès du génie humain pour faire face à la maladie ? Les progrès de la science, de la médecine sont formidables à condition qu'ils soient mis à la disposition de tous.

Plus largement la Sécurité sociale en protégeant chacun contre les risques de la vie, en créant un immense système de solidarité intergénérationnel, était porteur de l'espoir d'un monde meilleur, d'un monde moins égoïste, d'un monde où la dignité de l'homme est restaurée.

Je voudrais souligner que, progressivement, en adhérant à l'Europe, contrairement aux autres pays du monde, les états membres ont des systèmes de protection contre les risques de la vie.

Je souhaite rappeler que la Sécurité sociale ce n'est pas uniquement, ce n'est pas principalement, des prestations, des cotisations, des institutions, des comptes, des salariés, des administrateurs. Tout ceci est très important naturellement. Mais ce qui est fondamental dans la Sécurité sociale, ce qui la distingue de l'assistance, c'est l'affirmation, au cœur de la société, du droit de tout homme à bénéficier de soutien face aux charges de la maladie, de la vieillesse, de la famille. Ce qui est donné ne l'est par générosité ou par compassion, c'est un droit de la personne humaine.

Et ce qui est remarquable dans la Sécurité sociale, c'est sa capacité à concrétiser, à mettre en application quotidiennement ce droit. Il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite mais d'une traduction concrète qui a changé la vie de millions d'hommes et de femmes.

60 ans après, ces ambitions peuvent apparaître désuètes, la Sécurité sociale c'est le quotidien, une chose tellement présente qu'on n'y pense pas, et la dignité de l'homme apparaît, à bien des égards, toujours menacée et mise à mal sur notre planète.

Ce que j'ai envie de dire aux jeunes générations, c'est : ne perdez pas le sens de la sécurité sociale. Le sens peut être perdu de plusieurs façons. Par l'accoutumance : apparaît banal, acquis, allant de soi en France ce qui reste aujourd'hui dans le monde totalement exceptionnel : la capacité de donner à chacun les moyens de se soigner, d'avoir une famille ou une retraite décente. Cet acquis est d'autant plus menacé que le vieillissement de la population met à mal les équilibres sur lesquels repose le système

Par l'abus : si on demande à la société de vous protéger de tout, on finit par créer une société sclérosée, inerte, incapable d'innover, de prise de risque. Si la Sécurité sociale est là pour venir en aide à ceux qui sont dans la difficulté, ce ne doit naturellement pas devenir un moyen de s'exonérer de ses propres responsabilités individuelles.

Par la contamination du repli individualiste qui menace nos sociétés : quel sens a la solidarité collective dans un monde guetté par le « chacun pour soi » ? Si le rapport de chacun avec la Sécurité sociale ne doit être qu'un rapport de consommateur, essayant de maximiser les opportunités qu'elle offre, alors la Sécurité sociale n'a plus de sens. Elle est condamnée à plus ou moins brève échéance.

Par le rejet : la Sécurité sociale peut apparaître à certains comme liée à une étape donnée datée du développement des sociétés post industrielles. Dans une économie mondialisée est-elle toujours de mise ?

Je veux m'élever en faux contre une telle assertion.

Rien ne m'empêchera de penser que là où il y a sécurité sociale, la dignité de l'homme est mieux respectée que là où elle n'existe pas.

Et les travers, les difficultés, les excès parfois de notre système de sécurité sociale ne doivent pas nous cacher que fondamentalement le monde contemporain souffre d'une insuffisance de sécurité sociale et non d'un excès de sécurité sociale.

C'est l'absence de partage de cette sécurité sociale au niveau mondial qui rend notre monde si inéquitable et si fragile.

Comment se contenter d'un monde où une partie de l'humanité est à l'abri de la hantise du lendemain alors que la plus grande partie ne sait pas de quoi son lendemain sera fait et doit affronter la faim, la maladie, les épidémies sans système collectif de prise en charge ?

Je souhaite que cette journée, et au-delà de cette journée, les réflexions de tous les acteurs de la Sécurité sociale aident chacun des Français à se poser la question du sens d'une sécurité sociale dans la France du XXIème siècle et au-delà de nos frontières.

Je suis persuadée que les risques que je viens d'énumérer ne sont pas une fatalité. Si nous prenons conscience de la valeur de ce que nous avons, si nous acceptons les efforts individuels pour préserver ce système de solidarité, alors nous pourrons le transmettre aux générations futures et la France pourra être porteur d'un message pour un avenir meilleur conciliant solidarité et responsabilité. La décennie à venir ne sera pas facile, mais elle sera décisive pour la Sécurité sociale.

Il faudra courage, cohérence et persévérance dans la prise de décision et esprit de responsabilité de tous les Français.

Je souhaite que vos réflexions de ce jour permettent d'éclairer l'avenir et qu'ainsi cet anniversaire ne soit pas seulement une commémoration mais bien un moment fort de réflexion collective sur le lien social dans ce début du XXIème siècle.

